

## FORUMS POUR L'ENTOURAGE

### DILEMME

---

Par **romain20** Posté le 16/08/2023 à 15h07

Bonjour, J'aimerais avoir votre avis car je ne sais vraiment pas comment agir.

J'ai récemment reçu mon cousin qui est venu passer 10 jours de vacances chez nous (nous sommes en Corse.) avec ses deux fils.

Il était déjà venu, il y a quelques années, avec sa compagne, et ses enfants en bas âge. À l'époque, sa compagne m'a dit " s'il n'arrête pas de boire, je le quitterai ". Elle l'a quitté. Mais ils ont la garde partagée.

Durant son récent séjour en Corse, il a trouvé tous les prétextes pour boire. Il a réussi à gâcher la première soirée qu'il a passée ici en se soûlant. Ce qui m'a fait de la peine, c'est le regard de ses enfants. Sans compter qu'il s'est montré odieux avec mes parents, ses oncle et tante.

Il est alcoolique, il boit du pastis presque pur, 1/2 litre de bière à chaque fois qu'il rentrait de la plage. Voyant que je le "rationnais", il s'est acheté une bouteille de pastis, simplement dans le but que je ne puisse pas lui refuser un apéritif. Cela ne m'a pas empêché de le faire, car je lui ai dit qu'à partir du moment où nous l'hébergions, nous attendions de lui un minimum de tenue.

Voyant cela, il n'a rien trouvé de mieux que, au lieu d'aller à la plage, amener ses enfants dans un camping, sorti disant pour qu'ils profitent de la piscine (alors que nous en avons une), pendant que lui, au bar, s'adonnait à la boisson (je m'en suis aperçu à son teint, et à son haleine.).

Tout cela pour dire que nous nous faisons énormément de souci pour les enfants. Il est clair qu'il a pris à plusieurs reprises la voiture, alors qu'il avait un fort taux d'alcool dans le sang. Il tarde à réagir devant les problèmes des enfants.

D'où mon dilemme : je voulais en parler à la mère des enfants, car je me fais énormément de souci pour eux. Mais tout le monde me dissuade de le faire, me disant que ce ne sont pas mes affaires, et que je vais perdre la confiance de mon cousin. Mais en me taisant, j'ai l'impression de commettre une non-assistance à personne en danger... Il néglige l'hygiène de ses enfants, la sienne, et surtout leur sécurité, en prenant la voiture en ayant bu plus que de raison.

Je lui en ai parlé, il m'a demandé si c'était un problème. Je lui ai dit que s'il ne considérait pas que s'en était un, moi oui, son entourage aussi, à partir du moment où il néglige ses enfants et qu'il nous impose un comportement plus que désagréable. Il prend ça à la rigolade, il n'est pas alcoolique selon lui...

Bref, je ne sais pas quoi faire pour aider ses enfants, car lui, il est clair qu'il n'a pas envie de l'être. Et vous l'aurez compris, ce qui m'importe, c'est la sécurité de ses enfants. Lui, c'est malheureux à dire, mais il est adulte, qu'il assume ses actes, mais les enfants n'ont pas à subir les conséquences de son comportement destructeur.

Qu'en pensez-vous SVP ?

Merci beaucoup

Bien cordialement,

Laurent

### 4 RÉPONSES

---

**Virgindvl** - 16/08/2023 à 19h47

Bonjour, je pense que vous avez tout à fait raison de vous alerter sur la mise en danger des enfants. Le ce ne sont pas tes affaires est souvent la cause d'issues dramatiques pour les enfants. Tout à chacun sait que prendre le volant alcoolisé multiplie le risque d'accident. Si les adultes ne protègent pas les enfants quand les parents sont déficients ils sont aux exposés aux risques. Dans un premier temps j'essaierais de sensibiliser le parent pour lui faire prendre conscience de la mise en danger de ses enfants. S'il reste dans son déni ce qui est courant puisque l'addiction est plus forte que tout effectivement vous devez alerter l'autre parent pour qu'il puisse protéger les enfants. La priorité c'est bien la sécurité des enfants même si le parent ne laisse pas d'autre choix que de le faire en créant une rupture. C'est une question de priorité. J'ai trop subi enfant je sais ce que c'est, je priais en secret pour qu'on mette en pension et échapper au quotidien de la maison

---

**romain20** - 17/08/2023 à 11h00

Bonjour, je vous remercie pour votre réponse.

Oui, il est dans le déni. Quand je lui en ai parlé il m'a fait une réponse tellement hallucinante qu'elle prouve bien qu'il est dominé par l'alcool. Il m'a demandé " c'est grave " ? avec un sourire...

S'il arrive quelque chose aux enfants, et que je n'ai rien fait, je m'en voudrai toute ma vie.

Je vais donc en parler à leur mère.

Merci beaucoup

---

**Irisbleu - 17/08/2023 à 20h59**

Bonsoir,

Je comprends tout à fait votre dilemme mais si vous estimez que ses enfants sont en situation de risque, alors la question ne se pose pas de savoir si vous devez alerter ou pas. Ce n'est plus dans un cadre familial que vous êtes positionné, je pense que c'est un devoir de citoyen que de protéger et préserver des enfants à fortiori s'ils sont de votre famille. Et peut être aussi que ce coup de poing aidera votre cousin à lui faire prendre conscience de ce qu'il fait endurer à ses enfants. C'est peut être le déclic qu'il lui faut; qu'importe les actions que leur maman entreprendra derrière. Un alcoolique qui se gère c'est une chose mais quand des enfants sont dans l'équation, il n'y a plus d'état d'âme possible.

---

**romain20 - 18/08/2023 à 13h18**

J'ai parlé aujourd'hui à l'es compagne de mon cousin et donc, la mère de ses 2 enfants.

Elle n'a malheureusement pas été surprise.

J'ai par contre été surpris par tout ce qu'elle m'a raconté.

J'ai été aussi très touché par la détresse qu'elle a exprimée, tenaillée entre la volonté de protéger ses enfants, et celui de ne pas les priver de leur père. Car il est beaucoup dans la victimisation et manipule les enfants en donnant le mauvais rôle à leur mère.

J'ai conseillé à la mère des enfants de contacter alcool-info-service. Je lui ai dit qu'il faut qu'elle sorte de son isolement, car, de plus, malgré leur séparation, il a pris, de manière détournée le contrôle de sa vie et l'empêche de la refaire.

Nous verrons certainement bientôt une parution de sa part.

Merci encore beaucoup,

---